



STAGE – 3 mois

Féverole porte-graine : Optimisation de la date de récolte



ORGANISME

Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences (www.fnams.fr)

La FNAMS est une organisation professionnelle chargée de représenter les intérêts des agriculteurs multiplicateurs et d'élaborer des références technico-économiques en production de semences (75% de son activité est consacrée aux actions techniques).

THEME ET MISSIONS DU STAGE

Dans le cadre de son activité technique, la FNAMS met en œuvre des essais sur l'itinéraire technique des cultures destinées à la production de semences.

La récolte des protéagineux destinés à la production de semences est délicate, car les graines sont fragiles aux chocs mécaniques engendrés lors du battage. Plus la maturité est avancée, plus la graine est sèche et plus elle devient fragile, avec un risque important de perdre des points de faculté germinative. Pour aider les multiplicateurs à déclencher la récolte de leur féverole porte-graine à la date optimale, des essais date de récolte sont mis en place par la FNAMS avec différentes mesures (Humidité, faculté germinative, photo).

Encadré par le personnel du service technique de la FNAMS, le stagiaire se verra notamment confier :

- le suivi, les observations et les comptages réguliers relatifs à la mise en place de l'essai optimisation de la date de récolte de la féverole porte-graine.
- la saisie et l'analyse des résultats de l'étude.
- la participation aux travaux d'expérimentation concernant les autres essais réalisés sur la station.

PROFIL RECHERCHÉ

BTS ou DUT en productions végétales, fortement intéressé par une activité terrain.
Capacité d'observation, autonomie de travail, esprit de synthèse et d'initiative.

DUREE

3 mois minimum (de mai à août 2023)

RESPONSABLE ET CONTACT

Charlène BURIDANT (Ingénieure régionale FNAMS)
2 bis rue Jeanne d'Arc – BP4017 6 10 013 TROYES cedex
Tél. : 06.77.99.29.16 – e-mail : charlene.buridant@fnams.fr

LIEU DE STAGE

L'étude sera basée sur la station d'expérimentation de Troyes (Maison de l'agriculture de Troyes et station expérimentale située à Saint-Pouange), et potentiellement sur des parcelles de multiplication dans le département et les départements limitrophes.

CONDITIONS PRATIQUES

Indemnité mensuelle (environ 600 €) + tickets restaurant
Permis B et véhicule personnel indispensables, déplacements de courte distance fréquents.